

## SAHARA-TOWNS: LORSQUE LES MIGRANTS TRAVERSENT LES VILLES DU SAHARA

Olivier **PLIEZ**\*

Mes travaux portent sur les territoires urbains liés aux mobilités inter- ou transnationales des migrants et des commerçants sur une vaste portion du Sahara qui s'étend de l'Algérie à l'Égypte et de la Méditerranée au Sahel. Je m'intéresse plus précisément aux ancrages spatiaux de ces réseaux à l'échelle fine de petites villes, de marchés, rues, quartiers, hôtels... fabriqués et signifiés par les différents acteurs qui les fréquentent<sup>1</sup>.

On parle de Chinatown, pourquoi ne pas aussi parler de Saharatown pour qualifier une formation urbaine inédite qui tend à se diffuser dans l'ensemble du Sahara? La proposition peut intriguer. Il me semble pourtant que par-delà la découverte d'un Sahara parcouru, d'un Sahara dont les villes peuvent être labellisées de transit ou cosmopolites, on n'a toujours pas assez fouillé la question des villes au Sahara afin de comprendre ce qu'apporte de nouveau à leur compréhension le fait qu'elles peuvent être, à un moment donné, les carrefours par lesquels passent des migrants originaires d'Afrique subsaharienne et parfois aussi d'ailleurs.

À partir d'exemples divers (pris en Algérie, en Libye, au Niger, au Soudan) et à la suite d'échanges fertiles sur ces questions avec de nombreux collègues, nous tenterons de cerner ce qui se passe lorsque le réseau transsaharien rencontre la ville d'État.

Cette rencontre crée ou fait ressurgir des tensions, parfois anciennes, qui me paraissent constituer autant de moteurs des mutations sahariennes. Essayons de les présenter, par commodité, sous forme de couples dialectiques apparemment antinomiques : Sahara des États versus Sahara des réseaux ; Sahara des citadins

---

\* Chargé de recherche au CNRS, UMR LISST (CNRS, EHESS, UTM)

<sup>1</sup> Sur ces questions, j'ai notamment publié: 2006 - «Nomades d'hier, nomades d'aujourd'hui, Les migrants africains réactivent-ils les territoires nomades au Sahara?», *Annales de géographie*, n° 652, pages 48-67, Armand Colin; 2005 - (dir.) avec Sylvie Bredeloup, *Migrations entre les deux rives du Sahara*, revue Autrepart, Armand Colin-IRD, n°36, 199 p.; 2003 - *Villes du Sahara, Urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*, coll. Espaces et milieux, Paris, CNRS Editions, 200 p.

versus Sahara des migrants ; Sahara des villes récentes versus Sahara des villes anciennes ; Sahara des migrants versus Sahara des commerçants.

Cinq propositions nous serviront à dessiner un cadre d'ensemble et éventuellement à tracer des pistes pour une définition en extension de la Saharatown.

#### **PREMIERE PROPOSITION: VILLE SAHARIENNE OU VILLE AU SAHARA ?**

On peut partir de la distinction entre *la ville saharienne et la ville au Sahara*

*La première*, héritée d'une histoire séculaire d'échanges transsahariens, fait rêver, elle évoque l'image du carrefour saharien cosmopolite inscrit dans la durée.

La seconde, *la ville au Sahara*, porte peu au rêve. Elle est d'abord une ville fonctionnelle, pur produit des politiques publiques d'aménagement des années 1960 aux années 1980 (Cote, 2002).

#### **SECONDE PROPOSITION : LES VILLES DU SAHARA SONT D'ABORD DES VILLES D'ÉTAT**

Ces deux modèles de villes, bien que très prégnants, ont été redessinés et resignifiés par *le processus d'urbanisation* qui, dans un mouvement rapide et généralisé, *a transformé le Sahara des nomades et celui des oasiens en Sahara des villes dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.*

En effet, durant la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, le désert est pour l'essentiel un espace sans villes. La population stagne jusqu'aux années 1960 puis augmente rapidement durant les décennies suivantes : vers 1995, le Sahara compte 5 millions d'habitants, marges du désert exclues (Bisson, 2003). Cette dynamique a été initiée et menée par les Etats selon trois objectifs principaux:

- 1 - marquer les limites du territoire national;
- 2 - fixer les populations pastorales (qui traversaient souvent les frontières) et oasiennes (afin d'endiguer l'exode rural);
- 3 - répartir les équipements publics sur le territoire national.

Cependant, depuis les années 1980-90, et selon d'importantes nuances régionales, les Etats se sont très largement désengagés.

L'acteur exclusif est par conséquent devenu un acteur parmi d'autres qui accompagne désormais les dynamiques plus qu'il ne les impulse ; cette phase que l'on a qualifié de «retour du local».

Une insatisfaction demeure pourtant: le Sahara des villes d'États comme le Sahara du "retour du local" renvoient l'un et l'autre à un Sahara considéré comme périphérie étatique. Or les circulations transcendent ce cadre territorial et ne sont pas interrompues durant toutes ces années.

### **TROISIEME PROPOSITION: DES RESEAUX MIGRATOIRES ET MARCHANDS FAÇONNENT LA VILLE D'ÉTAT**

Les villes du Sahara ne sont pas exclusivement des villes d'État même si les pouvoirs publics en sont généralement l'acteur principal, le plus visible aussi, car elles sont travaillées en permanence par des réseaux qui les animent dans la durée et les façonnent selon des intensités variables.

En un sens, les circulations humaines et marchandes prennent le relais de trois décennies d'intervention étatique comme moteur des mutations urbaines sahariennes ; plusieurs traits l'en singularisent cependant.

- 1- elles ont des impacts beaucoup plus sélectifs alors que l'équité territoriale était au cœur des politiques publiques d'aménagement du Sahara maghrébin -même s' il faudrait en nuancer les résultats (Bisson, 2003; Cote, 2002).
- 2 - elle fait entrer les villes d'Etats dans un nouveau cycle où les processus de transformations sociales, spatiales et économiques relèvent d'une production à l'initiative trois types d'acteurs publics, des acteurs locaux et des acteurs qui animent les réseaux de circulation des migrants et des commerçants.
- 3- elle diversifie les morphologies urbaines à l'échelle des quartiers et de l'habitat
- 4 - elle infléchit ou conforte les hiérarchies urbaines

On peut mesurer et cartographier les développements urbains en lien avec le transit migratoire mais on peut aussi estimer la réversibilité de ces espaces migratoires et urbains. C'est sans doute même une nécessité afin de se prémunir contre toute tentation de voir dans les flux migratoires transsahariens un mouvement pérenne et uniforme, pour rappeler la nécessité de considérer ce que «cela

apporte» mais aussi «ce qu'il en reste» une fois que les flux ne passent plus par tel ou tel lieu ;

On peut, de ce fait, saisir des moments qu'il convient alors d'intercaler entre d'autres : le moment de l'Etat-aménageur, celui des guerres, des crises économiques ou environnementales, des ouvertures et fermetures de frontières... Bref des périodes ou des moments qui rendent toujours difficile toute affirmation selon laquelle ce que l'on observe à un moment donné y sera toujours présent sous cette forme un peu plus tard. La variabilité des flux migratoires transsahariens me semble en effet être un fait essentiel. Il nécessite que le chercheur se place selon un triple point de vue méthodologique : observer une localité repérée en se disant qu'il se passe quelque chose d'équivalent dans une autre localité saharienne traversée par une autre route transsaharienne ; observer la localité lorsqu'elle est de « transit » ; l'observer, enfin, en ayant à l'esprit que ce transit n'aura probablement qu'un temps. Ces trois points nous amènent aussi à rappeler la nécessaire modestie du chercheur face à un objet spatial aussi labile que peut l'être l'espace de transit et à ne pas prendre le risque de labelliser trop vite carrefour ou haut lieu de passage ce qui peut se défaire en quelques mois. On devinera la portée égocentrique de ce mea culpa!

**Quatrième proposition: distinguer le Sahara des migrants du proche et des migrants du lointain**

Parler de Sahara des migrants nécessite en effet de répondre à un préalable généralement flou : quels types de flux? Quelle intensité? Quand? D'où? Quelles représentations a priori? Une distinction essentielle est à opérer entre *le Sahara des migrants du proche et le Sahara des migrants du lointain*.

Les estimations ne peuvent être proposées que localement, en confrontant des données de diverses origines de manière à pondérer les affirmations erronées. Selon le recensement de la population en Libye de 1995, près de 90 % des résidents d'Afrique subsaharienne sont originaires de trois États : le Soudan, le Tchad et le Niger. Or, depuis 2000, les estimations les plus fantaisistes circulent. En juillet 2004, M. Pisanu, Ministre italien de l'Intérieur, estimait que deux millions d'Africains et d'Asiatiques présents en Libye étaient en attente d'un passage clandestin vers l'Europe. Or, au regard des

estimations récoltées, l'île de Lampedusa a vu passer 20 500 clandestins entre 2002 et 2004. A ce rythme-là, il aurait fallu plus de deux siècles pour que 2 millions de clandestins traversent à cet endroit la Méditerranée. Autre estimation discutable, relayée par la presse ouest-africaine, arabe et européenne, une présence africaine évaluée entre 1 à 4 millions de personnes pour une population totale de 6 millions. Les officiels libyens distinguent aujourd'hui, quant à eux, 600 000 travailleurs étrangers réguliers pour 750 000 à 1,2 millions irréguliers. Mais la présence égyptienne a été évaluée à environ 1 million de personnes et celle des Soudanais à plus de 500 000.

De quelle Afrique parle-t-on ? Est-il question du continent dans sa globalité ou bien seulement de l'Afrique subsaharienne ? On a distingué, a minima, un espace de proximité migratoire et marchand construit dans la durée qui concerne la majorité des migrants. Cet espace est structuré par des acteurs sis dans les villes du Sahara et de ses rives. Les modalités de sa construction durant ces quarante dernières années nous sont encore peu connues. Or c'est là un chantier fondamental pour qui veut comprendre le fonctionnement de la charnière saharo-sahélienne. Un autre espace discontinu, aux contours mouvants nous est plus familier parce que les médias, les politiques et les ONG s'en sont saisis : c'est celui des migrations dites clandestines entre l'Afrique noire et le Monde arabe. Il nous paraît plus important car il englobe le précédent mais nous ne pouvons que difficilement en estimer le poids numérique, la pérennité et les conséquences en termes de production d'espace.

**Cinquième proposition: les réseaux marchands sont plus structurants dans la durée que les réseaux migratoires**

*Une seconde distinction doit être opérée entre les réseaux migratoires et marchands.*

En effet, si on cantonne l'observation aux seuls flux migratoires, on risque de négliger l'essentiel, à savoir que les *réseaux marchands sont plus structurants dans la durée que les réseaux migratoires*. Les négociants, transporteurs, passeurs, logeurs, mécaniciens, etc. qui animent les chaînes commerciales d'entreposage, de transport et de distribution des marchandises contribuent activement à la pérennisation des routes et des modalités de leurs usages. Ils ont construit en

quelques décennies l'indispensable support matériel des réseaux commerciaux transsahariens : des enclos à bétail, des rues marchandes, des gares, des entrepôts. Ils participent de ce fait à la fabrique urbaine de bourgades ou de quartiers dans l'accueil ou le transit des migrants. Les flux marchands précèdent les flux de personnes.

Plus rarement, les réseaux migratoires impulsent les réseaux marchands. Ils débouchent sur la construction de marchés aux destins divers. En somme, *du souk naît le carrefour migratoire et non l'inverse.*

#### **CONCLUSION : LA SAHARATOWN, UNE VILLE D'ÉTAT COSMOPOLITE?**

Au Sahara, la ville créée par l'Etat, souvent caricaturée comme «monofonctionnelle» et censée matérialiser la frontière du territoire national, est finalement vite devenue l'un des pivots des mobilités de la charnière Sahara-Sahel. Dévoiement du contenu urbain d'initiative étatique ? Pas vraiment mais il est nécessaire pour cela de décortiquer en contexte le rôle de chacun des trois types d'acteurs qui participent à la fabrique de la Saharatown.

L'Etat s'est contenté, en apparence, de fixer un cadre spatial, laissant aux populations qui vivaient là et à celles qui y passent, le soin de redéfinir le contenu, l'agencement et les normes sociales de la Saharatown.

L'histoire des commerçants, des réfugiés ou des immigrés sahéliens devenus citoyens du Sahara depuis que ces villes ont pris corps, soit depuis une génération ou deux, s'inscrit souvent dans des réseaux transsahariens plus que dans une attache exclusive à la localité où ils résident. Ce sont eux qui animent les réseaux marchands et organisent le transport des migrants.

Les migrants de passage (même si la durée de ce passage peut être longue) sont paradoxalement ceux dont on parle le plus et qui jouent pourtant le rôle le plus modeste. C'est dans les interstices spatiaux et selon des contraintes multiples (accès au foncier urbain, ordre public...) que les migrants subsahariens fabriquent, fréquentent ou gèrent des lieux d'hospitalité.

Cela pourrait apparaître comme une couche cosmétique. Elle est paradoxalement celle qui nous autorise à parler de carrefours migratoires

cosmopolites et à repérer leur rôle, souvent déterminant, dans les rythmes et les ambiances urbains. Ils sont des acteurs des urbanités plus que des urbanisations sahariennes dans les villes d'État et de réseaux marchands.